

Monsieur le président, sommes-nous maîtres chez nous, alors que nous nous mettons à genoux devant la haute finance pour lui demander la permission de souffler et de respirer dans notre pays?

Monsieur le président, cela signifie qu'au moment où nous discutons du projet de loi C-259,—projet de loi de plus de 710 pages visant à taxer nos concitoyens—nous devrions remettre en cause le système de financement du gouvernement, afin que ce dernier ajoute une troisième source de financement. Si les seules sources de financement du gouvernement sont les emprunts et les impôts, qu'il en rajoute une troisième, la Banque du Canada, pour financer le secteur public canadien.

Dans le huitième exposé annuel du Conseil économique du Canada publié en septembre 1971 et intitulé «L'État et la prise de décision», on peut lire que le secteur public, au Canada, prend de plus en plus d'ampleur, et coûte de plus en plus cher. J'invite mes collègues à lire ce rapport, qui n'est pas publié par les créditistes, mais par le gouvernement. Il y est écrit que le secteur public de l'économie canadienne prend de plus en plus d'importance par rapport au secteur privé.

Cela, monsieur le président, signifie—si l'on sait bien comprendre les choses—que non seulement le problème ne sera pas réglé par la réforme fiscale proposée, mais qu'au contraire, on devra présenter, d'ici un couple d'années, un autre projet de loi, peut-être deux fois plus épais que celui-là, pour régler un autre problème, parce que les dépenses continueront à s'accroître en ce qui a trait au secteur public, car il prend de plus en plus d'importance.

Monsieur le président, on se «creuse les méninges» pour taxer nos concitoyens avec des bills que même les fonctionnaires ne comprennent pas. On propose une réforme fiscale superficielle qui, non seulement ne règle pas le problème, mais s'attaque à une nouvelle classe de gens qui ne sont pas protégés, c'est-à-dire la classe moyenne dont les revenus se chiffrent entre \$7,500 et \$12,000. C'est elle qui devra payer les subventions qu'on accorde aux grandes compagnies, de même que les exemptions d'impôt qu'on donne à 750,000 Canadiens de plus.

Monsieur le président, nous devrions avoir honte de dire que 750,000 Canadiens seront exemptés d'impôt, ce qui signifie que 750,000 Canadiens n'ont pas les revenus suffisants pour payer de l'impôt et dépendent de la pitance publique pour vivre. Cela veut dire que 750,000 Canadiens de plus sont en dehors du circuit économique de la production et, par conséquent, sont démunis face à la consommation.

Monsieur le président, il est de plus en plus impérieux que le gouvernement cesse de faire des farces sur cette question, «se mette les deux pieds à terre» et étudie sérieusement les propositions du Crédit social. Qu'a-t-il à perdre? De toute façon, il est actuellement embarqué dans un engrenage sans fin.

Mais, monsieur le président, je doute que le gouvernement étudie les politiques du Crédit social.

• (9.40 p.m.)

Je crois qu'il n'y a pas d'autre moyen de régler le problème de l'administration que de déclencher des élections générales. Le meilleur exemple de cela, on le retrouve dans la revue publiée par le Conseil du Trésor et intitulée, *Où va l'argent de vos impôts?* A la page 24, on peut lire, et je cite:

Le paiement de ces intérêts constitue...

Et l'on disait ici qu'on payait 14c. par dollar d'impôt pour payer l'intérêt de notre dette. Au fait, pour faire

avaler la pilule aux Canadiens, pour leur faire accepter de payer l'intérêt sur notre dette aux étrangers, le gouvernement dit, comme on peut le lire à la page 24, et je cite:

Le paiement de ces intérêts constitue, pour la presque totalité...

C'est malhonnête, c'est insidieux, monsieur le président. Je continue à citer:

... constitue, pour la presque totalité rien d'autre que le remboursement aux Canadiens des investissements qu'ils ont effectués dans leur pays.

Qu'un Canadien se lève, qu'il soit cultivateur, ouvrier ou autre chose, et me montre le chèque de ristourne qu'il aurait reçu du gouvernement fédéral pour avoir investi dans son pays! Aucun Canadien ne peut le faire! Les seules sources de financement qui peuvent porter intérêt, ce sont les obligations d'épargne, qui ne financent même pas 30 p. 100 de l'administration du gouvernement canadien. Le reste, ce sont des emprunts, et les Canadiens ne reçoivent pas d'intérêt.

Pourtant, le gouvernement, pour faire avaler les impôts aux Canadiens, leur dit: Continuez, il est bon qu'on emprunte des étrangers. Il est bon que vous payiez plus de 14c. par dollar d'impôt que vous versez au gouvernement fédéral en intérêts sur notre dette, parce qu'en fait, cela ne constitue que le remboursement de ce que vous avez investi.

C'est de la pure «foutaise», c'est de la pure démagogie, c'est de la pure menterie, monsieur le président. Il n'y a rien de vrai dans ce qui est écrit dans la brochure. Je dirai même plus: le ministre des Finances et le président du Conseil du Trésor, qui en sont les auteurs, devraient être poursuivis par les Canadiens, parce que cela n'est pas vrai, parce que c'est de la pure fantaisie, parce que cela démontre comment on peut être malhonnête, parfois, lorsqu'on croit que le pouvoir nous appartient.

Monsieur le président, le pouvoir d'administrer appartient peut-être au gouvernement, mais le pouvoir de financer ce gouvernement appartient au peuple canadien, et celui-ci réclame que le gouvernement se serve de ses institutions financières pour l'aider à assurer le développement sain et normal du pays en participant et en faisant participer ses institutions financières, comme la Banque du Canada, au financement du secteur public. Comme je le disais, et comme l'atteste le Conseil économique du Canada, cela coûte de plus en plus cher.

Monsieur le président, je suis vraiment désolé, comme député, de voir toute l'attention qu'on porte à taxer nos citoyens et de constater le peu d'attention que les ministériels apportent à trouver des solutions afin d'alléger le fardeau fiscal de nos concitoyens.

J'invite mes honorables collègues à lire la brochure *Où va l'argent de vos impôts?* et s'ils sont assez hommes, d'aller le lire dans leur circonscription. A ce moment-là, nous pourrions peut-être discuter sur un pied d'égalité. Mais aussi longtemps qu'on voudra jouer à la «cachette» et qu'on ne dira pas la vérité aux Canadiens, aussi longtemps que notre pays continuera de s'encrasser, d'envenimer sa situation financière, il viendra un jour où ce sera l'infime minorité qui paiera les impôts, alors que la plupart des autres citoyens devront avoir recours aux allocations de bien-être social. Au fait, croyons-le ou non, il est quand même une chose dont personne ne pourra rire: Comment se fait-il qu'un pays aussi riche que le Canada compte un si grand nombre de pauvres?

[Traduction]

M. Mazankowski: Monsieur le président, lorsque nous regardons ce bill imposant, lorsque nous regardons en fait